



Circuit interrégional Jeunes

Étape n° 3, zone sud-est

11 et 12 février 2023

Port-de-Bouc

N° d'autorisation : 2201645

Annexe au règlement CIJ

(du 1/09/2018)

La troisième étape du circuit interrégional jeune de la zone technique sud-est (ligues SUD BAD Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse et Auvergne-Rhône-Alpes) est organisée par le Comité des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec le club de l'Olympique Badminton Port-de-Bouc.

La compétition, placée sous l'autorité du Juge-Arbitre principal, Pierre Manuguerra et de son adjointe, Nathalie Huet, se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBaD et le règlement du Circuit interrégional jeune du 1er septembre 2018. Les éléments de règlement particulier, ci-après, complètent les dispositions de ces deux règlements.

Lieux et dates

- La deuxième étape du circuit interrégional se déroule à Port-de-Bouc au gymnase J-C. Unia, sur 7 terrains, et au gymnase F. Mistral, sur 5 terrains.
- Le CIJ a lieu le samedi 11 et le dimanche 12 février 2023.

Critères de participation

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs licenciés FFBaD de la zone technique sud-est dans les catégories poussin, benjamin, minime et cadet.

- Tous les joueurs de la catégorie poussin sont autorisés à s'inscrire.
- Les benjamins doivent être classés P11 au minimum dans les tableaux dans lesquels ils souhaitent jouer.
- Les minimes et les cadets doivent être classés au minimum D9 dans les tableaux dans lesquels ils souhaitent évoluer.

Inscription

- Trois tableaux autorisés pour toutes les catégories d'âges.
- Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (CPPH) au 26 janvier 2023.

Surclassement

- Les joueurs de la catégorie Minibad ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.
- Les poussins peuvent s'inscrire dans une catégorie d'âge supérieure sans restriction.
- Les joueurs des catégories benjamin et minime sont autorisés à s'inscrire dans l'une des catégories d'âges supérieures dans le respect des limites de classement sus-citées.

Tableaux

En simple :

- Pour les catégories poussin, benjamin et minime, les joueurs sont répartis par année d'âge. Deux tableaux sont donc proposés par catégorie d'âge.
- Les joueurs de la catégorie cadet sont répartis en un seul et même tableau.

Tableaux de simple						
Poussin		Benjamin		Minime		Cadet
Poussin 1	Poussin 2	Benjamin 1	Benjamin 2	Minime 1	Minime 2	1 tableau unique

En double et mixte :

Les joueurs sont répartis par catégorie d'âge.

Tableaux de double et mixte			
Poussin	Benjamin	Minime	Cadet
1 tableau unique	1 tableau unique	1 tableau unique	1 tableau unique

En concertation avec les responsables des ligues AURA et SUD Bad (PACA), il est décidé que

Les tableaux de simples sont limités à :

- 12 participants pour toutes les catégories (poussin, benjamin, minime et cadet).

Les tableaux de double sont limités à :

- 8 paires pour toutes les catégories (poussin, benjamin, minime et cadet).

Les tableaux de mixte sont limités à :

- 12 paires pour toutes les catégories (poussin, benjamin, minime et cadet).

Ces principes peuvent être modifiés par l'organisateur sous le contrôle du juge-arbitre, en fonction du nombre d'inscrits et dans l'intérêt de la compétition.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscrit dans une ou plusieurs catégories, il sera possible de fusionner certains tableaux.

Le tirage au sort des tableaux

- Le tirage au sort des tableaux a lieu le 1er février 2023.
- La date de prise en compte du CPPH est le 26 janvier 2023.

Montant des droits d'inscription

- Un tableau : 20 €.
- Deux tableaux : 23 €.
- Trois tableaux : 25 €

La date limite d'inscription est fixée au **20 janvier 2023**. Les inscriptions s'effectuent par l'intermédiaire de la plateforme Badnet. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Le règlement du montant des droits d'inscription s'effectue par virement avec l'intitulé : CIJ CD 13 + nom du club. Vous trouverez le RIB du Comité des Bouches-du-Rhône en annexe.

Conseil aux joueurs

- Étant donné la configuration des salles, le conseil aux joueurs entre les points n'est pas autorisé.
- Le conseil lors des interruptions normales du jeu (au milieu des sets et entre les sets) est autorisé.
- Les entraîneurs sont donc autorisés à pénétrer sur le plateau sportif uniquement lors des interruptions normales du jeu.

Accès au plateau sportif

Seuls ont accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les arrêts normaux de jeu (au milieu des sets et entre les sets), les organisateurs et les officiels de terrain.

Volants

- Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition.
- Les volants sont à la charge des joueurs jusqu'aux quarts de finales et fournis gratuitement par l'organisateur pour les demi-finales et finales.
- Le volant officiel est le RSL Tournay n° 3.

Horaires de la compétition

Samedi 11 février 2023

- Accueil des joueurs à partir de 8 h 30. Début des matches à 10 h et jusqu'à 20h.

Dimanche 12 février 2023

- Accueil des joueurs à partir de 7 h. Début des matches à 8 h et jusqu'à 16 h.
- Les horaires communiqués avant la compétition le sont à titre indicatif. Les joueurs doivent consulter l'échéancier et tenir compte des éventuelles modifications.
- Les joueurs doivent être présents dans la salle une demi-heure avant le début de leur premier match.
- Tout joueur ayant commencé la compétition peut ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
- Tout joueur désirant s'absenter de la compétition doit le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

Arbitrage

Les matches sont majoritairement autoarbitrés (même les finales). Tout joueur peut faire appel au juge-arbitre à tout moment du tournoi. Celui-ci peut désigner un arbitre s'il le juge nécessaire.

Forfait

Tout joueur forfait après le tirage au sort, devra envoyer un justificatif dans un délai de 5 jours suivant la compétition par courriel à competition@liguepacabad.org (en indiquant l'intitulé et la date de la compétition) sous peine de sanction fédérale.

Restauration

Une buvette est à la disposition des joueurs et des accompagnateurs durant toute la durée de la compétition sur les deux gymnases.


Récompenses

Des coupes et des lots récompensent les vainqueurs et les finalistes.

Contacts et informations

- Courriel : badminton@13olympique.com
- Téléphone : 04 13 31 68 58.
- Web : badminton13.fr

Coordonnées bancaires

							
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation		
10096	18281	00046079101	84	EUR	CIC MARSEILLE JOLIETTE		
Identifiant international de compte bancaire							
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1009	6182	8100	0460	7910	184	BIC (Bank Identifier Code)
						CMCIFRPP	
Domiciliation CIC MARSEILLE JOLIETTE 5 PLACE DE LA JOLIETTE 13002 MARSEILLE ☎ 04 96 20 62 46			Titulaire du compte (Account Owner) COMITE DES B.D.R. DE BADMINTON 15 PLACE DE LA JOLIETTE 13002 MARSEILLE				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			



**Olympique
Badminton
Port de Bouc**

